

Gérard Merriot
Rédacteur en Chef
www.lourdes-infos.com
3, rue Edouard Wallon
65100 Lourdes

Objet : renouvellement de
notre demande

Lettre recommandée avec
accusé de réception

Monsieur Artiganave
Maire de Lourdes
Président de la CCPL
Mairie de Lourdes
65100 LOURDES

Lourdes, le 28 février 2013

Monsieur le Maire,

Par courrier du 6 novembre 2009, nous vous avons adressé une lettre recommandée avec AR après avoir été informés que vous aviez ordonné au service communication de la mairie de Lourdes de l'époque, de ne plus nous transmettre tout document concernant la vie municipale lourdaise. Nous vous avons demandé alors la ou les raisons qui vous ont amené (e)s à prendre cette mesure coercitive à notre égard. Ce jour 28 février 2013, nous n'avons toujours pas reçu de réponse. Soit un silence de 3 ans, 3 mois, 24 jours ou bien 1210 jours. (1027 jours pour la lettre ouverte en ligne).

Nous avons constaté récemment que vous êtes un adepte du droit de réponse que vous avez réclamé à notre site, à trois reprises, soit par l'intermédiaire de vos conseils parisiens, soit par le biais de votre actuel directeur de cabinet. La logique voudrait que vous vous appliquiez à vous-même ce que vous exigez des autres, en l'occurrence nous-mêmes.

Aujourd'hui, nous vous renouvelons notre demande d'explication concernant les termes de la note de service datant de novembre 2009 : *«Concernant tous les gestes de communication en direction de la presse locale, je vous rappelle que Monsieur le Maire ne souhaite pas que lourdes-infos.com reçoive d'invitations, informations ou tout autre type de communication émanant de la ville. Je vous remercie donc de retirer ce média des fichiers municipaux»*.

En agissant de la sorte, vous pensiez sans doute pénaliser notre média en le privant d'informations communales. et donc de le marginaliser. Si telle était votre intention, c'est raté puisque notre audience n'a cessé de progresser au fil des mois et des années. Depuis votre décision, notre crédibilité n'a pas été atteinte. Bien au contraire, puisque nous recevons régulièrement par d'autres sources des informations concernant la vie municipale.

En ce jour particulier de renonciation du Saint-Père Benoît XVI que vous avez récemment rencontré au cours d'une audience générale au Vatican, nous osons espérer que vous aussi vous renoncerez à l'obstruction dont nous sommes l'objet de votre part et que vous nous mentionnerez enfin les raisons de notre mise à l'écart.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées et de croire à notre fibre journalistique lourdaise.

Marc Laffitte et Gérard Merriot

